

L'allemand renforcé à l'école séduit

(CG 18 octobre 2022)

Le projet pilote lancé en août à Belfaux en 5 H a été évoqué au Conseil général. Il pourrait être étendu



LA LIBERTÉ

20 octobre 2022

Nicole Rüttimann

Les décomptes finaux en lien avec les bâtiments scolaires destinés à la petite enfance ont tous été validés mardi en séance. Ils ont été inaugurés fin 2021. © Alain Wicht

Energie, pompiers et projet scolaire. Tels sont les thèmes clés qui ont occupé le Parlement belfagien réuni mardi. Au chapitre scolaire, le conseiller communal chargé du domaine, Frantz Simonis, a informé le Conseil général du succès rencontré par le projet immersif en allemand, qui a démarré à la rentrée d'août, en 5 H à Belfaux. Ce projet pilote a été lancé à l'initiative de deux enseignantes maîtrisant la langue de Goethe, avec le soutien de la direction et l'appui du canton.

«Depuis longtemps, Belfaux propose déjà à tous les élèves de 5 H, en plus des cours d'allemand proprement dits, deux disciplines dispensées dans cette langue, soit le sport et la musique, financées par la commune. Ce qui porte le total à 7,5 unités d'allemand ou en allemand», a relevé la syndique Muriel Frésard. Ce projet d'allemand immersif lancé cette année propose qu'outre ces 7,5 unités (2 heures), quatre autres unités du plan d'études, soit les maths, les sciences et le dessin, soient données en allemand.

Victime de son succès

Ces quatre unités sont financées par le canton, indique Marc Luisoni, inspecteur scolaire du 2e arrondissement, relevant: «Cela porte la part des cours en allemand à plus de 20% du total.» Or, selon le cadre cantonal pour l'encouragement à l'apprentissage des langues, au-delà de 20% proposés dans la langue partenaire, on ne peut plus les rendre obligatoires. Les parents doivent donc être volontaires. En l'occurrence, le projet a été victime de son succès. Une trentaine de parents ont fait part de leur intérêt après la présentation et le sondage au mois de mai. Seules 20 places étaient disponibles. Les élèves ont donc été sélectionnés par tirage au sort.

Par ailleurs, des projets pilotes similaires existent dans le canton, dont celui de la Vignettaz. Il est prévu sur trois ans et concerne les 1 H-2 H. D'autres ont cours dans des CO, comme le projet «Allemand+» pérennisé à La Tour-de-Trême. Au terme de la phase test de deux ans, si le projet de Belfaux a porté ses fruits, il pourrait être étendu en fonction des ressources humaines disponibles.

En outre, les décomptes finaux liés aux nouveaux bâtiments scolaires ont été unanimement validés. Le montant des crédits d'investissement est de 11,3 millions de francs, pour des dépenses qui s'élèvent au final à 11,96 millions, soit un dépassement de plus de 660 000 francs. Celui-ci est notamment dû à l'ajout de pieux pour stabiliser le terrain, a rappelé l'exécutif. Le coût d'investissement s'élève à 7,2 millions de francs une fois dissoute une réserve et déduite une subvention d'environ 1 million du canton pour la construction, achevée en 2021.

Eolien et énergies

Le sujet éolien s'est aussi invité à la séance. L'exécutif a informé le législatif de sa position quant à la proposition du Conseil d'Etat. En accord avec la commission des énergies et en coordination avec les communes de Misery-Courtion et de Courtepin, le Conseil communal refuse de participer au comité de pilotage éolien, s'oppose à l'implantation d'une éolienne test et n'acceptera des études de vents que si le Conseil d'Etat s'engage à respecter les garde-fous posés par le mandat Fattebert, a informé la syndique Muriel Frésard, relevant: «La mise en œuvre de ce mandat permet de reprendre sur de bonnes bases, seul moyen pour rétablir la confiance.» Belfaux renonce pour l'heure à organiser une séance d'information en novembre comme Misery-Courtion et Courtepin. Une telle séance précéderait tout éventuel vote consultatif.

L'exécutif vient aussi de finaliser un plan d'économie d'énergie avec la commission ad hoc. Parmi les mesures prévues: baisser de 2 °C le chauffage dans les classes ou bureaux administratifs mais sans passer sous les 20 °C, remplacer toutes les lampes scolaires par des LED, baisser la ventilation le week-end. La commune est en discussion avec Groupe E pour abaisser l'éclairage public. Et un seul arbre de Noël sera illuminé devant l'administration. Celui situé devant l'école ne sera pas éclairé.

Le vote sur les statuts du Réseau santé reporté

Au terme d'un débat nourri, le parlement belfagien a reporté le vote des nouveaux statuts du Réseau Santé de la Sarine (RSS) à la séance de décembre. La préfète Lise-Marie Graden a eu fort à faire pour répondre aux questions portant sur la modification de ces statuts et l'intégration des pompiers. Les coûts pour la défense incendie augmenteront, mais pas dans la proportion évoquée: ils ne quintupleront pas. Il faut en effet comparer des budgets et non des comptes: le budget 2022 de Belfaux prévoit des coûts de 37 000 francs et non de 11 000 francs. Ceux-ci passeraient certes à 57 000 francs pour Belfaux, mais la nouvelle loi offrira un service de standard plus élevé, affirme la préfète.

Les taxes d'exemption seront harmonisées pour le district et les charges du RSS, supportées par les 26 communes. Le Conseil général a cependant opté pour un report afin de clarifier certains points. Le choix a été jugé «préférable à un refus» par la préfète, car ce vote, pour autant qu'il soit positif, reste dans les délais prévus pour la mise en œuvre de la loi. NR
